

## **Communiqué du Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la sécurité relatif à la bousculade du Plateau**

Dans la nuit du 31 décembre 2012, une bousculade a entraîné de nombreuses victimes dans la Commune du Plateau à la fin du lancement des feux d'artifice.

Les circonstances précises de cet évènement tragique font l'objet d'enquête par les services de sécurité.

Le bilan provisoire de ce drame fait état de :

60 décès;

49 blessés immédiatement évacués et pris en charge au CHU de Cocody.

Informé de la survenance de ce drame, le Président de la République s'est rendu sur les lieux et a donné des instructions afin que tous les moyens disponibles soient mobilisés. Les sapeurs pompiers, la protection civile, les services d'urgence, les services de sécurité (Police et Gendarmerie) ont été requis à cet effet.

En cette circonstance particulièrement douloureuse, le Gouvernement adresse ses condoléances aux familles des personnes décédées et les assure de sa solidarité. A l'endroit des blessés, le Gouvernement adresse ses souhaits de prompt rétablissement.

Le Gouvernement suit l'évolution de la situation et porte à la connaissance de la population qu'une cellule de crise a été mise sur pied, dans les locaux de l'Office National de la Protection Civile (ONPC) sis à la Riviera Golf 4, tel 22 47 87 03, afin de mettre à la disposition de tous, les informations nécessaires.

Fait à Abidjan le 01 janvier 2013